

ATTESTATION

Je soussignée, Madame Pascale BELLIN, Comptable au SGC REGION GUADELOUPE, certifie que CAP EXCELLENCE a soldé à TERRES CARAIBES - EPF GUADELOUPE - SAINT MARTIN le portage foncier de la parcelle cadastrée AD 1290, d'une superficie de 50 480 m² située à Perrin à Les Abymes, soit « QUATRE MILLION HUIT CENT QUATRE-VINGT DOUZE MILLE SIX CENT UN EUROS ET QUATRE-VINGT TREIZE CENTIMES » (4 892 601.93 €).

Une division parcellaire a été réalisé :

- 38 907 m² pour CAP EXCELLENCE,
- 11 573 m² Pour la REGION GUADELOUPE.

Donc le prix de la rétrocession des parcelles à la collectivité CAP EXCELLENCE est de « TROIS MILLION SEPT CENT SOIXANTE DIX MILLE NEUF CENT VINGT HUIT EUROS ET TRENTE CINQ CENTIMES » (3 770 928.35 €).

Cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Basse-Terre,

15/10/25

Le Comptable Public

Pascale BELLIN

SGC REGION GUADELOUPE
Avenue Paul Lacavé
97100 BASSE-TERRE
Tél: 05 90 81 05 36